

# P POINT VISIO public

**Faites vos démarches auprès de 17 services publics, face à un conseiller, à proximité de votre domicile !**

Comment entrer en contact avec Pôle Emploi, l'URSSAF, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA ou encore d'autres services publics, sans trajets inutiles et sans attente, quand on habite loin d'une grande ville ?

Une réponse originale a été trouvée en Auvergne : les Points visio-public®.



**56 bornes PVP en Auvergne !**

• **Des services publics qui regagnent le monde rural !**

Difficile parfois pour les services publics d'assurer leur mission de proximité dans les zones rurales à très faible densité. C'est pour pallier leur absence sur certains territoires que la Région Auvergne déploie depuis 2006, en partenariat avec l'État et les 4 Conseils généraux, des Points visio-public : des bornes de visioconférence destinées à mettre en relation les usagers du service public avec leurs administrations.

Aujourd'hui, 56 bornes quadrillent le territoire auvergnat. Leur principe ? Constituer un véritable guichet virtuel, à partir duquel les Auvergnats peuvent communiquer avec un agent, lui envoyer ou recevoir des documents en direct... et tout cela à distance !

• **Les "PVP", au service de tous les publics !**

Pas besoin d'être féru de technologie pour bénéficier des avantages des Points visio-public ! L'utilisation de ces bornes interactives, ouvertes à tous, ne demande aucune manipulation particulière et un animateur est présent, en permanence, pour répondre à toutes vos questions.

Accompagnement lors du premier rendez-vous, mise à disposition d'un local spécifique pour garantir la confidentialité des échanges et d'un grand écran pour voir votre interlocuteur en taille réelle... tout a été pensé pour faciliter vos démarches !

Pour plus d'informations sur les Points visio-public et trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site Internet [www.auvergne-pointvisiopublic.com](http://www.auvergne-pointvisiopublic.com) !

